

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CASTRES - 8102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/09/2024 - 3983 - 2017 B 00380 - 832 047 690 - A.P.B.

3983

A.P.B.

N°2050 - 2024

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut	Amort. provisions	Net31/12/2023	Net 31/12/2022
		①	②	③	④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	1 165	AU	1 165	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	601 000	CV	601 000	601 000
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	3 110	BI	3 110	3 110
TOTAL II	BJ	605 275	BK	1 165	604 110
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN BP		BO BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	17 236	BY	17 236	13 653
Autres créances (3)	BZ	33 867	CA	33 867	44 847
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	959	CG	959	510
Charges constatées d'avance (3)	CH	835	CI	835	1 882
TOTAL III	CJ	52 897	CK	52 897	60 892
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	658 172	IA	1 165	657 007
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

05 AOUT 2024
COURRIER
ARRIVE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

L. Lohle
α

Stéphane Cathelin

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

			Net	31/12/2023	Net	31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	202 500	DA	202 500	202 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserve légale (3)			DD	8 050	5 750	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	151 186	108 398	
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	36 176	45 088	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	397 911	361 736	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	131 343	179 268	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	111 630	99 904	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 800	2 861	
Dettes fiscales et sociales			DY	13 322	17 327	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA		3 906	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	259 095	303 267	
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	657 007	665 002	

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	180 465	181 447
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2022
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	141 510	FH		FI	142 764
Chiffre d'affaires net	FJ	141 510	FK		FL	142 764
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	600
Autres produits (1) (11)					FQ	9
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					143 373
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	20 246
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	699
Salaires et traitements					FY	62 642
Charges sociales (10)					FZ	5 350
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					GA	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	4
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					88 938
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					54 435
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)	GP					1
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 237
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)	GU					1 237
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV					-1 235
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					53 200

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 915
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 915
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 915
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ	
Impôts sur les bénéfices X		HK	8 552 5 197
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	141 525 143 375
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	105 349 98 287
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	36 176 45 088
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	- Crédit-bail mobilier	HP	
(4)	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	600
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
	obligatoires A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

SARL A.P.B.

Annexe

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 657 007 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 36 176 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à

l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément

à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

A.P.B.
Société à responsabilité limitée au capital de 202 500 euros
Siège social : 6 impasse de la Résistance 81300 Graulhet
832 047 690 RCS Castres

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2023**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 36 175,61 euros de la manière suivante :

- Origine du résultat à affecter :
Bénéfice de l'exercice 36 175,61 euros

- Affectation proposée :
1) A la réserve légale 1 900,00 euros
2) Au compte « autres réserves » 34 275,61 euros

Compte tenu de cette affectation :

- le compte « autres réserves » s'élève à 185 461,48 euros
- les capitaux propres de la Société sont de 397 911,48 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance : Stéphane CATHALA

